

Poursuivre la remontée en puissance de nos armées

DOSSIER G2S N°16

Groupe de liaison G2S

publié le 01/03/2017

Histoire & stratégie

Un désordre mondial grandissant au rythme d'une instabilité inquiétante, des réarmements militaires de régions entières du monde, localisées également sur le pourtour européen, des attaques terroristes aléatoires d'un islam extrémiste en Europe, tel est grossièrement brossé le contexte géopolitique et sécuritaire de notre planète qui témoigne le signal d'un réveil militaire généralisé.

Un désordre mondial grandissant au rythme d'une instabilité inquiétante, des réarmements militaires de régions entières du monde, localisées également sur le pourtour européen, des attaques terroristes aléatoires d'un islam extrémiste en Europe, tel est grossièrement brossé le contexte géopolitique et sécuritaire de notre planète qui témoigne le signal d'un réveil militaire généralisé.

La nécessité se fait jour pour les Nations européennes d'avoir à se défendre d'agressions multiformes qu'elles soient prévisibles (comme le terrorisme) ou non, car, pouvant porter atteinte, en germe, à leurs intérêts vitaux.

L'Europe prend avec difficulté la mesure de cette évolution générale, ayant choisi collectivement la voie du désarmement depuis la disparition du Pacte de Varsovie. Il n'est plus question d'exporter vers l'extérieur le modèle de paix construit par les pères fondateurs, mais de protéger les citoyens de l'Union vis-à-vis des menaces venant de l'extérieur ou se développant à ses frontières, voire même désormais se levant au coeur de ses cités. N'est-il pas étrange de considérer une Europe forte de plus de 500 millions d'habitants, affectée d'un PIB supérieur à celui des Etats-Unis, attendre encore tout de ces derniers pour assurer sa propre défense ?

Alors que, d'un côté, notre « grand Allié » semble davantage accaparé par l'Asie, effaçant un tropisme européen de plus en plus évanescent et que, d'un autre côté, l'Europe de la défense se maintient dans une léthargie collective profonde, sans réaction politique d'ensemble de la part des Etats membres. Jusqu'à quand faudra-t-il attendre une

réaction salubre à ce déni d'une réalité de jour en jour plus oppressante ?

Dans son document de synthèse, la conférence de Munich sur la sécurité, qui vient de se conclure, note à propos de la situation en Syrie : « pour la première fois depuis la fin de la guerre froide, l'escalade de la violence entre des puissances majeures ne peut être rejetée comme un cauchemar irréaliste... » !

L'Europe - l'Union européenne - ne devrait-elle pas compter parmi les puissances majeures ? Or, tous moyens militaires disponibles réunis, celle-ci ne serait même pas en mesure d'opposer une force militaire (dont la France, avec son contrat opérationnel de seulement 15.000 h. et 45 avions de combat) équivalente à celle déployée par l'Etat islamique...

La France, pour originale et apparemment préservée qu'elle fût de cette contagion européenne par une politique extérieure n'excluant pas le recours à la force militaire, s'est finalement alignée sur cette ligne générale, engageant une déflation et une réduction de son effort de défense et dégradant, de fait, son appareil militaire au-delà de toute raison, à contre-courant de la montée des périls.

Cependant, les attaques terroristes contre la population française sur son propre territoire semblent avoir dessillé les yeux. Auparavant, la vérité impose de dire qu'il ne manquait pas, y compris au sein de la classe politique, d'avertissements, notamment des chefs militaires, mais ils n'étaient pas entendus. Les décisions arrêtées par le Président de la République en janvier puis en novembre 2015 en faveur des armées, indispensables en matière budgétaire et d'effectif, illustrent heureusement cette prise de conscience.

Pour autant, la situation générale de nos armées ne peut se satisfaire de ces simples mesures à minima, prises sous le coup de l'urgence et de l'émotion. Leurs engagements sur des théâtres extérieurs qui ne devraient pas faiblir et leur implication - à contre-emploi, jusqu'à maintenant, faut-il le souligner¹ - dans des tâches supplétives sur le territoire métropolitain, dénuées de toute manœuvre et d'effet militaires, les asphyxient chaque jour davantage au détriment de leur entraînement et de l'exécution de leurs missions opérationnelles complexes.

Pour la première fois depuis longtemps, nos concitoyens réalisent que défense et sécurité nationale doivent demeurer au cœur des priorités de l'Etat. Elles représenteront un enjeu vital lors des débats autour de la prochaine élection présidentielle, car la Constitution de la France confie dans ces domaines un rôle éminent au Président de la République, chef des armées. L'heure est venue d'une réelle et énergique restauration de nos capacités opérationnelles pour faire face aujourd'hui et encore plus demain à des situations conflictuelles, sans doute insoupçonnées à ce jour, qu'un certain aveuglement confortable et consenti n'a pas pleinement permis d'analyser, ni de prévoir.

La remontée en puissance de nos armées devient une impérieuse et urgente nécessité. Elle ne se produira que par une volonté politique, forte, énergique et entretenue dans la durée quelles que soient les majorités au pouvoir. Elle devra se manifester par une politique de défense claire et obstinée, guidée par une vision prospective sans tabous et davantage structurée, laquelle a fait cruellement défaut jusqu'ici. Enfin, elle s'appuiera sur une stratégie générale prenant en considération la dimension européenne souhaitable sans s'y subordonner, devant déboucher sur une stratégie des moyens enfin dégagée des contraintes parfois douteuses et des pusillanimités budgétaires récurrentes, mises en œuvre sous l'emprise de l'appareil technocratique prisonnier du court terme.

Nos propos n'ont pas pour objet d'interférer avec les actions conduites de manière

louable par le ministère de la défense depuis quelques mois au sein des armées, qu'il s'agisse des effectifs de l'armée de terre ou du renforcement des capacités interarmées de renseignement et des moyens de lutte cybernétique. Là n'est pas notre intention, notre réflexion portant exclusivement sur les moyen et long termes, comme le préconisait d'ailleurs le Livre blanc sur la défense de 1994, lorsqu'il évoquait à propos d'un scénario n° 6 (résurgence d'une menace majeure contre l'Europe occidentale) la nécessité de procéder à une « constitution de forces et un changement de format² ». Hypothèse, par la suite, faiblement évoquée par le Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale de 2008³ et totalement absente de celui de 2013.

Nous y sommes. La menace est avérée ; c'est bien ce qui dicte au Président de la République et au Premier ministre l'expression : « nous sommes en guerre », tout autant que l'insuffisance récemment démontrée de nos moyens.

Nul besoin pour ce faire d'un nouveau Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale. La démonstration a été faite de leurs limites et de leur insuffisance dans la description des moyens des armées, alors même qu'ils décrivaient avec justesse les risques et menaces à venir. Rappelons que la définition de la politique de défense relève de la responsabilité gouvernementale, comme la politique extérieure dont elle découle en partie, et non de Commissions ad hoc, pour importantes qu'elles puissent apparaître, car elles sont exemptes par nature de toutes responsabilités de direction et de commandement.

De son côté, et pour en finir avec la définition des vraies responsabilités, c'est bien le ministre de la défense, conseillé au premier rang par le chef d'état-major des armées⁴, qui est en charge de la stratégie des moyens : formats, effectifs, équipements, immobilier, fonctionnement et entraînement des forces, etc. Bien entendu et fort concrètement, la remontée en puissance devra s'appuyer sur plusieurs lois de programmation militaire, un maximum de deux serait bien – soit douze années d'effort soutenu - dont l'exécutif aura pour priorité entre toutes d'imposer leur strict respect dans la durée et d'interdire l'annuelle et dévastatrice guérilla budgétaire avec Bercy.

Enfin, la France, solidaire des nations européennes, aura l'ambition comme la nécessité d'entraîner à sa suite les autres membres de l'Union, car une remontée en puissance limitée à notre seul pays n'aurait pas grand sens au niveau stratégique. Plusieurs capacités opérationnelles demandent, en effet, à se renforcer mutuellement avec nos partenaires, à titre permanent et non pas selon la conjoncture en fonction de telle ou telle crise. Cependant, la décision de remontée en puissance ne saurait être subordonnée à un sursaut européen collectif ; elle doit même le prévenir pour le susciter et le promouvoir par l'exemple.

L'ambition de ce dossier n'est pas, bien évidemment, de traiter un tel sujet, d'une grande difficulté, de manière exhaustive, mais de stimuler la réflexion la plus large possible, d'aider à la prise de décisions politiques et militaires et de proposer quelques pistes d'action assurément perfectibles. Il comporte une vision interarmées prononcée, même si certains chapitres (ressources humaines, BITD « terrestre ») ou quelques éléments de chapitre sont plus précis s'agissant des forces aéroterrestres plus particulièrement.

Par le général d'armée (2S) Jean-Marie Faugère

Association selon la loi de 1901, le G2S est un groupe constitué d'officiers généraux de l'armée de terre qui ont récemment quitté le service actif. Ils se proposent de mettre en commun leur expérience et leur

expertise des problématiques de défense, incluant leurs aspects stratégiques et économiques, pour donner leur vision des perspectives d'évolution souhaitables de la défense.

Titre : Groupe de liaison G2S

Auteur(s) : Groupe de liaison G2S

Date de parution 27/02/2017

DOCUMENT A TELECHARGER
